

*Questions orales***LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE****LA POSITION DU PREMIER MINISTRE**

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

Le premier ministre admettra avec moi que la situation des personnes âgées aujourd'hui est suffisamment grave, que ces personnes vivent des situations difficiles présentement et qu'elles en vivront au mois de janvier. Monsieur le Président, on pourrait se lancer des insultes tous les deux, mais cela ne réglerait pas le problème des personnes âgées maintenant. Si vous vouliez gentiment et poliment... Vous avez vu M. Lévesque, hier, qui a déclaré: C'est une décision inhumaine. Vous avez vu que le monde des affaires a déclaré aussi: C'est une décision inacceptable...

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît! Est-ce que le député a une question à poser?

**M. Malépart:** Monsieur le Président, est-ce que le premier ministre accepterait deux choses: premièrement, la semaine prochaine, accepter de rencontrer ici, à Ottawa, tous les groupes de personnes âgées qui, je sais, à Québec, veulent le rencontrer, et deuxièmement, est-ce qu'il admettra que cela a été une erreur et modifiera son projet de loi immédiatement?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, l'idée d'une limitation d'indexation des bénéficiaires n'a pas pris naissance avec le gouvernement conservateur. Je pense que mon ami admettra qu'alors qu'il était au gouvernement, le gouvernement libéral a procédé à une mesure plus draconienne en ce qui concerne la limitation de l'indexation au Canada. Il me semble que c'est un fait incontestable. Cela étant dit, je répète sans gêne et sans hésitation à mon ami que notre propre souci d'équité vis-à-vis des personnes âgées était tel que nous jugions important d'inclure dans le budget une disposition précise quant à notre intention de suivre l'évolution du dossier dans l'espoir de corriger le tir dans ce domaine-là. Et, à mon avis, vu qu'il n'y a pas une personne âgée qui a été affectée de façon adverse par l'intention du gouvernement et que les premiers effets possibles seraient au mois d'avril 1986, nous avons amplement le temps de suivre l'évolution du dossier et d'agir pour aider les citoyens âgés le plus rapidement possible.

• (1440)

**LES GROUPES QUI DOIVENT VENIR À OTTAWA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie):** Monsieur le Président, par votre entremise, le très honorable premier ministre admettra que le gouvernement libéral avait au moins protégé les personnes âgées depuis 20 ans, par une double indexation. Je pense que si le très honorable premier ministre veut être honnête, il va reconnaître cela, contrairement au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Monsieur le Président, ma question supplémentaire comporte deux points: tout d'abord, vous n'avez pas répondu à la question: Est-ce que la semaine prochaine, vous allez accepter de rencontrer les groupes qui vont venir ici à Ottawa, et

deuxièmement, est-ce que vous pourriez dire aux personnes âgées pourquoi elles pourraient avoir confiance, cette fois-ci, en ce qui est écrit dans le discours du ministre des Finances, puisque, en deux occasions, dans des textes écrits, vous avez trahi votre parole, au mois de juillet, au Québec à Sherbrooke, et au mois de janvier?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, l'honorable député commence en disant qu'il veut être poli et gentil et il termine, malheureusement, avec des jugements très sévères, et je pense, mesquins vis-à-vis d'autres en cette Chambre.

Mais la question c'est: Est-ce que, la semaine prochaine, je vais rencontrer des groupements du Québec à Ottawa. Ma réponse est non. La semaine prochaine, je vais rencontrer des Québécois à Québec et au Québec.

[Traduction]

**ON DEMANDE AU MINISTRE D'ALLER RENCONTRER DES PERSONNES ÂGÉES À HALIFAX**

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Quelques mois avant la présentation du budget, le ministre d'État chargé des Finances, comme le ministre des Finances, je le pense, et sans aucun doute quelques-uns de ses collaborateurs, se sont entretenus avec les porte-parole du secteur pétrolier de l'ouest du Canada au sujet du fardeau fiscal de ces derniers; ils leur ont à ce sujet fait des promesses qu'ils ont tenues et dans le budget et dans l'Accord de l'Ouest, qui procurent des avantages inespérés à ce secteur.

Je voudrais savoir pourquoi le ministre des Finances se tapit à Ottawa, craignant de s'entretenir avec les personnes âgées? Pourquoi s'isole-t-il et refuse-t-il la proposition fort raisonnable du député de Beaches de rencontrer à Halifax la semaine prochaine un groupe de personnes âgées?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le fait même que je me rendrai à Halifax prouve que je ne me cache pas ici et je ne crains pas de m'entretenir avec les Canadiens. J'accepte volontiers de m'entretenir avec le groupe dont me parle le député.

\* \* \*

**LE BUDGET**

**LES DISPOSITIONS FISCALES TOUCHANT LE SECTEUR PÉTROLIER**

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, je voudrais que le ministre nous explique, ainsi qu'aux personnes âgées de ma circonscription qui m'ont posé la question, pourquoi le secteur pétrolier bénéficie d'un traitement préférentiel alors que les vieillards sont traités d'une façon aussi honteuse? Je voudrais également savoir à ce sujet pourquoi certains groupes de personnes âgées dans les régions les plus démunies du pays ont à défrayer le coût de la création d'emplois, alors que le secteur pétrolier bénéficie de nombreux avantages financiers par rapport aux personnes âgées. Pourquoi les vieillards doivent-ils payer pour la création d'emplois?